

The Bachelor which is completed in 6 semesters can have a general or professional profile. The Master is achieved in 4 semesters and supported by the University research laboratories. It splits into two alternate paths: professional and research. The doctorate is unchanged.

(2)-Students can tailor their course and choose their rhythm of study. An essential concept, degree courses must enable students to define their training and professional projects. Bachelor's degrees include disciplinary UE's which are equivalent to the chosen subject (languages, communication languages, IT, methodology, and expression, cross discipline units UE). A course may include an exchange programme. For each education unit they complete, students accumulate credits. Students who wish to change to a different course and study elsewhere or stop their studies keep all previously accumulated credit.

#### Bibliography:

GINGRAS, Yves ; GEMME, Brigitte :- *L'emprise du champ scientifique sur le champ universitaire et ses effets in Actes de la recherche en sciences sociales*, Le Seuil ; n° 164 -2006/4

KORSO, Kamel; MILIANI, Mohamed ; YETTOU, Boualem : *Séminaire sur la réforme LMD*, Université de Sidi Bel Abbès, Algérie 2005

MILIANI, Mohamed : *approche systématique de la validation des curricula LMD : principes et perspectives in revue LAROS INRE*, Oran n° 1, 2004

### L'écrit: une barrière à l'entreprise

**Abdelkader Ghellal,**  
**Université d'Oran**

*"Chacun de nous ici, cependant a définitivement compris qu'un linguiste sourd à la fonction poétique comme un spécialiste de la littérature indifférent aux problèmes et ignorant des méthodes linguistiques sont d'ores et déjà, l'un et l'autre, de flagrants anachronismes."*

Roman Jakobson, Essais de linguistique générale

La réflexion sur les langues en entreprise a connu de tout temps de profonds bouleversements tant sur le plan politique que professionnel. Ce problème s'accroît de plus en plus aujourd'hui et une réelle prise de conscience se fait sentir pour déterminer quelles sont les langues les plus appropriées qui permettraient aux entreprises de s'ouvrir sur le monde.

En Algérie, la langue française est présente dans certaines grandes institutions à caractère scientifique et technologique comme les Facultés de Médecine, quelques Ecoles d'ingénieurs et des Instituts spécialisés. Cela témoigne donc que l'usage du français n'est pas restreint. Il est évident que la langue française a beaucoup perdu de son aura mais elle n'est pas encore devenue une langue étrangère au sens didactique du terme. Dans certaines sociétés algériennes, les plus importantes du pays, le français est la langue la plus utilisée alors que la majorité des employés (les jeunes cadres surtout) sont de formation arabisante.

#### De la difficulté d'écrire

Ces jeunes cadres « arabophones » lisent mal et sont incapables de restituer le sens d'un texte qu'ils ont lu pendant plu-

sieurs séances : ils ne dépassent pas le stade du décodage mot à mot, ne possèdent pas les stratégies techniques de la lecture. Pour ces cadres, la lecture en français passe par la traduction : le recours au dictionnaire bilingue (arabe/ français, français/ arabe) est une nécessité absolue dont ils ne peuvent pas se passer. De plus, l'écriture, selon eux, n'est pas moins difficile que la lecture. Ecrire en français nécessite la gestion de plusieurs codes : ponctuation, orthographe, morphologie, vocabulaire, syntaxe etc.

Placé en situation d'écriture, le cadre algérien éprouve des difficultés à maîtriser simultanément tous ces codes. Les responsables soutiennent que la majorité de leurs cadres sont de faibles scripteurs: ils écrivent, mais n'utilisent pas le texte lu pour produire, n'investissent pas et ne s'investissent pas dans leurs textes. Ils ne se relisent pas non plus pour percevoir leurs erreurs et les corriger. Selon ces responsables, la tâche de relecture est pratiquement incomprise des cadres: réviser, pour ces cadres, c'est effacer une lettre ou la remplacer par une autre, non replacer ou ajouter une phrase. Ils ne pensent pas qu'on puisse restructurer les phrases dans une tâche de relecture. Réorganiser un paragraphe, déplacer une phrase, remplacer un connecteur mal employé par un connecteur pertinent pour assurer un lien logique entre deux paragraphes par exemple sont des tâches très difficiles : elles dépassent leurs capacités.

Ces cadres se limitent le plus souvent à une révision de surface. Selon les responsables des entreprises interrogés lors d'une enquête que nous avons effectuée sur l'écrit en entreprise, un nombre important de cadres montrent une désaffection pour l'écrit en français. La majorité des cadres algériens de l'entreprise sont incapables d'exprimer leurs idées ou leurs connaissances lors d'une discussion. Ils évitent de s'exprimer en français par crainte d'être ridiculisés par leurs

collègues. Ces mêmes cadres communiquent très peu entre eux et se posent des questions ayant recours à une langue métissée : «le franc arabe». L'arabe dialectal et le français se côtoient à l'intérieur d'une même phrase. Parler - écrire français nécessite donc beaucoup d'inquiétude chez les responsables algériens des entreprises et beaucoup d'anxiété chez les cadres.

J. Goody montre ce que l'écriture apporte à la pensée humaine. Il affirme que :

*"L'écriture n'est pas un simple enregistrement phonographique de la parole (...); dans des conditions sociales et technologiques qui peuvent varier, l'écriture favorise des formes spéciales d'activité linguistique et développe certaines manières de poser et résoudre les problèmes"*

(J. Goody p.267 La raison graphique, éditions de minuit, 1979)

Phénomènes d'auto- interpellation, auto-stockage et libération de la mémoire, prise et déprise de soi dans le texte au moment de la lecture différée de ses propres écrits.

Dominique Bourgain affirme que : *" L'écrit permet ... à la pensée de se prendre elle même pour objet. En lui donnant une matière qui la rend consultable, l'écrit favorise la genèse de la pensée, ses modifications, son accomplissement et devient source de pensée. Il favorise une recherche de la similitude et de la différence dans le champ des autres pensées et de la pensée des autres, champ auquel il confère ses dimensions historiques dans la continuité et les ruptures"*.

(Fonctions et représentations de l'écrit, ELA N°22) Travaux qui ont influencé les recherches de Bucheton notamment.

### **La sociologie et l'ethnologie de l'écriture**

S'intéresser aux pratiques sociales de l'écrit, aux conceptions de l'écrit. Des auteurs comme Bernard Lahire, par exemple,

ont montré la diversité des écrits et des pratiques d'écriture dans la vie quotidienne : correspondance, liste des courses, petits mots, journaux intimes etc. On ne peut faire comme si les cadres des entreprises ne connaissaient ou n'assistaient à aucune pratique scripturale qu'à l'entreprise. M. Dabène, qui est didacticien, s'appuie sur la sociologie quand il distingue trois sources de construction de la compétence scripturale: «l'appris» dans le milieu scolaire, «l'acquis» dans le contact avec les écrits circulant socialement, «l'hérité» enfin à travers les représentations individuelles ou collectives enracinées dans l'histoire. Chacune de ces sources est à l'origine de représentations de l'écrit au travers desquelles se construit la relation des individus à l'activité. Il est intéressant que des adultes en formation, qui ne se caractérisent pas nécessairement par un mauvais niveau d'études, se représentent l'écrit comme « le lieu de la norme, de la règle, de l'existence "morale" de la langue » et considèrent a priori que «*Tout manquement à l'ordre établi est considéré comme une faute et une atteinte au patrimoine culturel. [...] La pratique scripturale est une pratique culturelle* ».

Elle l'est dans tous les cas : les écrits se distribuent sans solution de continuité dans «un continuum scriptural» allant des productions les plus quotidiennes aux plus savantes ou aux plus littéraires et M. Dabène retrouve, dans des jugements portés par des lecteurs ordinaires, à propos d'écrits très ordinaires, - des déclarations de sinistres envoyés à des compagnies d'assurance-, des représentations traduisant un sentiment très général « d'insécurité scripturale » dans lequel le poids de l'appris paraît très important.

On peut distinguer trois grandes phases dans les recherches sur l'écrit. Au cours de la première phase, un écrit est étudié en tant qu'objet produit et observable. Dans la deuxième phase, on s'intéresse au processus de production sans tenir compte des théories du produit. Dans la troisième enfin, celle où nous

nous inscrivons, on tente de construire les interactions entre le produit et le processus de production, espérant fonder ainsi les conditions de possibilité d'une didactique.

### *L'Écrit comme produit*

Étudié d'abord comme produit, l'écrit a longtemps été analysé comme une représentation de l'oral.

### *L'Écrit reproduit l'oral*

Pour beaucoup, écrire c'est avant tout reproduire l'oral tout en se conformant à des normes langagières beaucoup plus rigides car "la mission de conservation dévolue à la langue écrite entraîne qu'elle passe pour plus statique que la langue parlée"(1)

L'oral étant perçu comme le lieu de la langue "vivante", l'écrit a été perçu comme le moyen utilisé par l'élite pour maintenir en place une langue figée qu'elle seule maîtrisait (car elle seule avait accès aux classes de rhétorique ou l'on apprenait l'art d'écrire comme le souligne Jack Goody (2)

"L'idée que langage parlé et langage écrit puissent être de nature distincte a rencontré des résistances chez bien des linguistes. Pour De Saussure, l'écriture n'est qu'une représentation du langage: la même opinion est reprise par Sapir, par Hockett et encore plus vigoureusement par L. Bloomfield qui affirme que «*l'écriture n'est pas le langage mais un simple moyen de l'enregistrer à l'aide de signes visibles.* » Contre cette tendance générale, nous trouvons le courant théorique représenté par certains chercheurs liés au Cercle linguistique de Prague et nommé par eux "Fonctionnaliste": Joseph Vachek, en particulier dit que "coexistent à l'intérieur d'un seul et même langage, deux normes, celle de l'écrit et celle du parlé."

Pour Vachek et ceux qui ont adopté cette position de base, il y a un gain certain sur le plan méthodologique:

« L'appellation usitée jusqu'ici "la langue" n'est pas pour autant rendue superflue, seul son contenu conceptuel est modifié. Elle désigne, non pas une norme universelle abstraite, mais la somme des deux normes. » (3) Nina Catach ajoute :

« Il faut également préciser que les interconnections sont, en général, à la fois unilatérales, bilatérales et trilatérales » :

- Langage parlé - Langue
- Langage écrit - Langue
- Langage parlé - Langage écrit
- Langage parlé - Langage écrit - Langue

Les enjeux théoriques sont importants car, à partir d'une théorie de la langue écrite, c'est aussi une théorie de la langue qui est interpellée. Un des axes de la discussion actuelle en France est celui-ci: L'écrit est-il une « correspondance secondaire » de l'oral? Est-il, au contraire, une « autre langue »? Par conséquent, à la question « Qu'est-ce qu'une écriture en entreprise? » répondra nécessairement une autre question, qui justifie le titre de ce colloque: « Qu'est-ce qu'une langue en entreprise? »

## Références bibliographiques

BRONCKART Jean Paul, Le fonctionnement des discours, Delachaux/ Niestlé, Neuchâtel/Paris, 1983, 294 pages.

CHISS Jean -Louis, PUECH Christian, "Le cours de linguistique générale et la "représentation" de la langue par l'écriture", in Pour une théorie de la langue écrite C.N.R.S.-H.E.S.O; Paris, 23-24 octobre 1986, Editions du C.N.R.S., Paris, 1988.

CHAROLLES Michel, "L'analyse des processus réactionnels: aspects linguistiques, psycholinguistiques et didactiques", in PRATIQUES, "Les activités rédactionnelles", mars 1986, numéro 49, CRESEF, Metz, page 3 à 21.

CATACH Nina, "Présentation", in pour une théorie de la langue écrite, Actes de la Table Ronde internationale C.N.R.S.-H.E.S.O; Paris, 23-24 octobre 1986, Editions du C.N.R.S., Paris, 1988.

DABENE Michel, Ecriture et lecture chez l'adulte, Thèse dactylographiée, Université de Franche-comté, 1985. On lira en particulier le chapitre intitulé "Le discours évaluatif du scripteur lecteur" p.441 à 563.

FAYOL Michel, Le récit et sa construction, Delachaux/ Niestlé, Neuchâtel/ Paris, 1985, 159 pages.

KERBRAT-ORECCHIONI C., L'énonciation de la subjectivité dans le langage, Armand Colin, Paris, 1980, 290 pages.

VACHEK Joseph, "Contribution au problème de la langue écrite", in revue Linx n° 127, 1985, p.22. Université de Paris X- Nanterre, 1985, Traduction par CAUSSAT P. d'un article paru en 1939, dans Travaux du cercle linguistique de Prague, 8, page 11 à 23.

VYGOTSKY Pensée et langage, Messidor/ Editions sociales, Paris 1985, pour la traduction française, MIT press pour le texte de Piaget, 419 pages., Trad., de Myslenie i rec'.